

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 MAI 2020.**

Etaient Présents : Anne-Marie BONOT, Sébastien BOURGUET, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Eric LAFONT, Jean-Michel LAINE, Cyril OZIL, Sylvain OZIL, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE.

Absents Excusés : néant

Secrétaire de séance : Stéphanie CROXO.

Ordre du jour :

- Election du Maire
- Délibération sur le nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Lecture de la Charte de l'Elu Local
- Divers.

Ouverture de la séance à 18h30.

1. Election du Maire :

Le Maire sortant cède la place au Doyen Mr Charles CROXO qui procède à l'élection du maire. Mr le Doyen propose de désigner Mme Stéphanie CROXO pour assurer la fonction de secrétaire du bureau de vote, puis sollicite deux volontaires comme assesseurs. Mrs BOURGUET Sébastien et OZIL Sylvain se portent volontaires et acceptent de constituer le bureau. Mr le Doyen invite les conseillers municipaux à passer au vote à bulletin secret, par ordre alphabétique. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	11
Bulletins blancs :	01
Suffrages exprimés :	10
Majorité requise :	06

Mr OZIL Cyril a obtenu 10 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Cyril OZIL est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions. Il prend la présidence et remercie l'assemblée.

2. Délibération sur le nombre d'Adjoints :

Mr le Maire invite les conseillers municipaux à délibérer pour fixer au nombre de DEUX le nombre d'adjoints à élire et de procéder à leur élection.

Adopté à l'unanimité.

3. Election des Adjoint :

- Election du premier adjoint

Mr le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote à bulletin secret, par ordre alphabétique. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins blancs : 01

Suffrages exprimés : 10

Majorité requise : 06

Mme CROXO Stéphanie a obtenu 10 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Stéphanie CROXO est proclamée 1^{ère} adjointe au Maire et est immédiatement installée dans ses fonctions.

- Election du second adjoint

Mr le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote à bulletin secret, par ordre alphabétique. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins blancs : 01

Suffrages exprimés : 10

Majorité requise : 06

Mr OZIL Sylvain a obtenu 02 voix.

Mr SAUVAYRE Jean-Luc a obtenu 08 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Jean-Luc SAUVAYRE est proclamé 2nd adjoint au Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

4. Lecture de la Charte de l'Elu Local :

Mr le maire confie à chacun des conseillers municipaux la « Charte de l'Elu local » et demande à Mr le Doyen d'en faire lecture.

5. Divers :

Mr le maire expose la charge de travail imminente puis les travaux projetés par l'ancienne municipalité, programmés et à mener à terme dans les prochains mois, classés par ordre chronologique :

- ✓ Distribution des masques tissus destinés à la population

Réceptionnés par Alès-Agglomération, ils seront récupérés dès ce mardi 26 mai 2020, pour être ensuite distribués par les membres du nouveau conseil municipal.

- ✓ Réouverture de la bibliothèque

Après un court débat, il est convenu à l'unanimité de se réunir avec les bénévoles et les élus qui seront en charge de cette commission, nommés lors du prochain conseil municipal. L'objectif étant d'établir un protocole permettant de rouvrir ce service aux lecteurs dans les plus brefs délais sans pour autant ouvrir la salle au public avant la fermeture de la garderie, début juillet.

- ✓ Travaux de renforcement électrique – chemin du Lacquet

Les travaux à la charge du SMEG sont prévus mi-juin 2020.

- ✓ Débroussaillage des abords des chemins et voies communales

Les travaux sont prévus à compter du 11 juin 2020.

- ✓ Gestion du cimetière

Un logiciel a été acquis, la secrétaire de mairie a été récemment formée à son utilisation, un énorme travail l'attend pour saisir toutes les données des sépultures existantes. Par la suite, les élus auront toujours en charge de recevoir les administrés sur site pour déterminer la concession acquise par ceux-ci.

- ✓ Travaux de mise en discrétion des réseaux secs

Les travaux « tranche 2 » diligentés par le SMEG sont prévus à l'automne 2020, ils consistent en la suppression des lignes aériennes (électricité, éclairage public, et télécom) situées : rue du bourrelier, place de l'église, rue du château, chemin de la citerne, et impasse des bassins.

- ✓ Travaux de renouvellement des canalisations d'adduction en eau potable

Ces travaux engagés par l'ex-SIAEP de la vallée de la Droude, dissous au 1^{er} janvier et remplacé par la Régie intercommunale REAAL étaient prévus pour cet automne 2020, en coopération avec ceux du SMEG. Cependant, Alès-Agglomération annonce un report probable au premier trimestre 2021. Ils consistent au remplacement des conduites d'eau vieillissantes et fuyardes : de la place de l'église à l'impasse des bassins.

- ✓ Sécurisation Route Départementale n°7

Une étude a été menée par l'ancienne municipalité quant à la sécurisation de l'axe RD7 situé entre le rond-point du monument « Stèle de martyrs de la résistance » et le carrefour des Sources. L'avant-projet confié au Cabinet GAXIEU est complet, certaines subventions sont acquises, ces travaux sont à prioriser puis à mener à terme en partenariat avec le CD30.

- ✓ Taux indemnités des élus

Les taux d'indemnités seront votés lors du prochain conseil municipal, cependant, Mr le maire annonce d'ores et déjà qu'il ne souhaite pas percevoir 100% de l'indemnité prévue par la loi, souhaitant réattribuer une certaine somme par arrêté municipal à l' élu(e) qui sera en charge de la gestion du personnel technique, sans grever davantage le budget de la commune.

Mr le Maire termine la séance en remerciant les conseillers de la confiance qui lui est renouvelée, et fait le vœu de débats constructifs et respectueux permettant de prendre tout au long des six prochaines années, les meilleures décisions possibles dans le seul intérêt de la commune.

Levée de séance à 19h42.